

# École Saint-Jean-de-Matha

*Conseil d'établissement*

*Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance*

**Montréal, le 25 octobre 2022, 18h30**

*Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement  
tenue en ligne, sur plateforme Teams.*

Étaient présents

Antoine Masoud, directeur  
Mathieu Dupont, professeur  
Sabrina Pasquiet, parent substitut 4  
Marilyn Arseneau, membre parent  
Marlène Bélanger, membre parent  
Josée Hébert, professeure  
Antoine Hébert, membre parent  
Audrée Mondou, membre parent  
Suzanne Lévesque, professeure  
Claudia Laplante, parent substitut 3  
Lilia El Ati, membre parent  
Public : Simone Philpot

Étaient absents

Sophie Lapointe, parent substitut 1  
Carole Clément, technicienne service de garde  
Mathieu Guillemette, parent substitut 5  
Evan Fall, parent substitut 2

## **1. Ouverture de la rencontre | Constatation du quorum | Mot de bienvenue du président**

Séance ouverte à 18h34. Quorum atteint.

## **2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 27 septembre 2022.**

Proposé par Marlène Bélanger, appuyé par Marilyn Arseneau.

Adopté à l'unanimité

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Un sujet est ajouté au varia de l'ODJ : la rénovation de l'école sur la rue d'Aragon.

Proposé par Marlène Bélanger, appuyé par Antoine Hébert.

### 4. Parole au public

Un parent souhaite parler en varia des rénovations à l'école principale sur la rue d'Aragon.

### 5. Confirmation d'absence de conflits d'intérêts pour les membres du CÉ.

Validation que tous les parents ont complété le document et rappel de l'envoyer rapidement par courriel.

### 6. Sujets d'approbation

#### 6.1. Règles pour la régie interne

M. Massoud nous a fait parvenir les documents, mais personne ne s'est manifesté pour s'impliquer dans la rédaction. Antoine validera si Mathieu Guillemette sait si nous avons un document existant qui pourra être adapté au format institutionnel souhaité.

#### 6.2. Sorties scolaires

Les enseignants n'ont pas encore trouvé toutes les sorties, ils ont reçu le budget récemment. Le fichier nous est partagé

Activités des maternelles : celles apparaissant en VERT sont réservées, en ROUGE, elles sont en attente de la disponibilité budgétaire. Il y a plusieurs activités prévues, ce n'est pas certain qu'elles puissent toutes se réaliser.

6<sup>e</sup> année : 5 activités prévues. La croisière n'avait pas pu être budgétée dans le 15230 et il serait souhaité que ce soit possible de prendre les fonds dans ce budget pour 2023.

Les autres niveaux scolaires pourront présenter prochainement leurs listes d'activités, lorsque les budgets seront confirmés.

Adopté à l'unanimité

#### 6.3. PTRDI 2023-2026

La carte interactive a été présentée. La prévision des effectifs devrait être corrigée, le nombre de groupes et d'élèves indiquent qu'il serait plus élevés dans les années à venir dans l'établissement Honoré-Mercier alors que ce devrait plutôt être le statu quo.

L'acte d'établissement a été présenté, précisant la relocalisation de la clientèle dans les écoles Honoré-Mercier et Cœur-Immaculé-de-Marie.

Le formulaire de consultation a été complété par le CÉ, en précisant que la prévision d'effectif de l'immeuble 347, école transitoire, n'est pas cohérente avec l'effectif 2022-2023. L'Effectif passe de 8 classes à 12 classes sans explications.

### 7. Sujets d'information

### 7.1. Livroom

Le Livroom a été lancé avec la présence de la Station Novoo et la participation d'une classe de maternelle. Le projet permet à la bibliothèque de se déplacer alors qu'il n'y a pas de locaux dédiés à une bibliothèque dans l'école. Mme Lévesque précise que les élèves adorent le Livroom.

### 7.2. Projet éducatif 2018-2022

Une rencontre a eu lieu le 19 octobre et le CSSDM sera une référence en éducation pour le Québec. LE PEVR est en cours de rédaction au CSSDM et, par la suite, St-Jean-de-Matha pourra se doter du sien. Une démarche consultative permettra d'identifier les enjeux, les orientations et objectifs pour la réussite éducative. Les consultations auront lieu qu'en décembre. En novembre, l'équipe école se penchera sur le sujet. Une mise à jour sera faite à chaque rencontre du CÉ.

### 7.3. Service de garde

En l'absence de Mme Clément, nous attendrons la prochaine rencontre pour avoir les détails. L'ensemble des informations ont été transmises par courriel.

### 7.4. Arrêt des autobus

À la fin de la journée, les 3 autobus arrêteraient dorénavant devant Honoré-Mercier et un second arrêt se fera devant CIM. L'objectif est de diminuer la distance entre la sortie de l'école et des autobus pour éviter les enjeux de sécurité l'hiver avec des trottoirs glacés.

### 7.5. Ambassadeurs de la paix

Le projet a débuté en 2021-2022 et aurait été bien vécu. Il s'agit d'un réseau mondial d'entraide. Le projet d'éducation à la paix se compose de 8 ateliers de 30 minutes dans toutes les classes et d'une formation aux enseignants de 2h.

## 8. Sujets d'adoption

### 8.1. Surplus et déficit 2021-2022

Le SDG a cumulé une grosse dette d'un peu plus de 140K\$ pour l'année 2021-2022, un déficit qui est comparable à plusieurs écoles. Pour l'année 2022-2023, l'école part avec un déficit de 100K\$. Une TES a été embauchée à CIM et une orthopédagogue pour Honoré-Mercier. Il manque encore une TES. Les dépenses sont donc moindres dans le fonds concerné. Il est possible de payer des RH avec les sommes qui se trouvent dans plusieurs fonds.

### 8.2. Budget 2022-2023

Deux rapports ont été envoyés qui font état des fonds disponibles et prévus pour 2022-2023.

## 9. Délégation

**9.1. Direction d'école**

S.O.

**9.2. Représentante des enseignants**

S.O.

**9.3. Délégué du comité de parents**

Antoine Hébert n'a pas pu assister à la première rencontre et la seconde se déroule en même temps que notre CÉ. Il pourra faire un retour au CÉ après la lecture du compte rendu.

**9.4. Représentante de la Fondation**

Sabrina Pasquie informe que la Fondation est maintenant dotée de 4 administrateurs et 2 membres, soit 6 personnes impliquées. Des activités de financement se préparent pour Noël. Mme Lévesque souhaite savoir s'il est possible de faire des demandes de soutien financier. Il est toujours possible de faire des demandes, mais la Fondation demeure en déficit à chaque année. L'objectif est d'aider lorsqu'il est possible. Si les parents constatent des projets concrets issus de la Fondation, ça incite à soutenir davantage l'organisme.

Marilyn propose que l'équipe école amène des suggestions qui pourront être traduit en objectifs financiers pour les parents. Mme Lévesque pourra en parler aux enseignants pour savoir s'ils ont des idées.

**9.5. Présidence**

S.O.

**10. Varia**

**10.1. Rénovation de l'école sur la rue d'Aragon**

Marilyn mentionne son inquiétude et celles de plusieurs parents sur le manque d'activités et de travaux à l'école, sachant que l'équipe école est dépendante du CSSDM. Il n'y a aucune transparence, aucun info-travaux. Marilyn propose que le CÉ fasse parvenir une lettre au CSSDM pour demander un plan d'action, un échéancier plus précis et inviter le chargé de projets à se présenter au CÉ pour un point d'information de travaux

Du côté de la CSSMB, la baisse de fréquentation des écoles occasionne une réduction des chantiers. Il y a peut-être une situation similaire pour le CSSDM.

Une fois la lettre envoyée au chargé de projets, un message pourra être envoyé aux parents pour les informer des démarches du CÉ, via le padlet et/ou par courriel.

**10.2. Calendrier des rencontres**

Les prochaines rencontres se dérouleront préférablement les mercredis :

- Mercredi 30 novembre
- Jeudi 26 janvier
- Mercredi 8 mars

- Mercredi 12 avril
- Mercredi 24 mai
- Mercredi 14 juin

## 11. Levée de la rencontre

Levée de la séance à 20h16.